Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 63 (1966)
Heft: 5

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

si nous examinons des abeilles qui viennent de naître d'une colonie atteinte de rickettsiose, il n'est pas rare de constater que ces abeilles sont déjà atteintes. Les recherches entreprises sur le sang des larves et des nymphes de ces colonies révèlent souvent au microscope à contraste de phase une image pareille à celle d'abeilles adultes malades. De ce qui précède, on peut tirer la conclusion que le couvain lui aussi peut être atteint de rickettsiose. Toutefois, il manque encore la preuve finale qui peut nous être donnée par le microscope électronique. D'autres découvertes dans ce domaine ne pourront avoir lieu qu'au moyen de cet instrument permettant d'atteindre le but par des méthodes sérologiques et histologiques combinées. Cette constatation nous paraît être extraordinairement importante pour l'apiculture. A l'exception de l'aspergillose dont l'agent pathogène parasite aussi bien dans le couvain que chez l'abeille adulte, on a toujours jusqu'ici différencié très nettement les maladies du couvain (loques américaine et européenne, couvain calcifié et sackbrod) de celles des abeilles adultes (noséma, acariose, etc.). Aujourd'hui, nous devons nous rendre à l'évidence que les rickettsioses présumées atteignent aussi bien le couvain que les adultes (ouvrières, reines, faux bourdons). En ce qui concerne l'aspergillose, il s'agit, du moins pour la Suisse, de cas extrêmement rares de la maladie. D'après nos expériences, les rickettsioses se sont par contre propagées de façon extraordinaire. Cela a pour conséquence qu'un assainissement suivant les méthodes usuelles, se révélera difficile. *(A suivre.)*

PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

Quelques mots sur les races et la sélection

La rubrique du «Courrier de l'élevage», régulièrement occupée en 1965 par les articles très intéressants de M. H. Schneider, du Liebefeld, reste vide. Des jalons indiquant la voie à suivre dans cette si importante question de la sélection et des races, ont été placés par la commission d'élevage de la SAR, sous la direction experte du technicien apicole avisé qu'est M. Schneider. Un travail constructif a été sérieusement entrepris au sein de la Romande dans le but bien déterminé d'améliorer la rentabilité des ruchers en tenant compte, dans la mesure des possibilités, de l'évolution actuelle des situations diverses. En un mot, on a étudié les moyens permettant d'être à la hauteur des circonstances.

Il faut se réjouir d'assister à ce « démarrage » qui n'a pas un

caractère intempestif, mais qui arrive bien à son heure après avoir été l'objet d'une étude sérieuse. Dans les rangs des apiculteurs, on se rendait compte que de solides bases régissant les questions d'élevage et de sélection faisaient défaut ; il y avait donc quelque chose à changer puisque satisfaction n'était pas accordée, plus spécialement en ce qui concernait les remplacements de reines médiocres. Souvent cette recherche de l'amélioration se traduisait par la déception ; c'était un peu l'échange d'un cheval borgne contre un aveugle qui, avec le temps, provoquait une certaine lassitude, voire le découragement, chez les apiculteurs.

Et maintenant, après deux années d'efforts entrepris par la commission d'élevage de la SAR, comment la situation se présente-t-elle en ce début de saison apicole ?

Chacun sait en effet que le choix des élevages s'est porté au sein de la commission sur la race carniolienne. D'amples détails, de précieux renseignements relatifs à cette race, ont meublé les articles de M. Schneider et il est superflu d'y revenir ici. Nous faisons confiance aux hommes qui ont étudié le sujet à fond, qui possèdent une longue expérience pratique de l'élevage, expérience à laquelle s'ajoutent les récentes découvertes de la science dans les différents domaines de l'apiculture. Pour édifier quelque chose, il faut une base, et nous pensons que cette base est solide, et que les efforts doivent être poursuivis sur ce qui vient d'être créé en Romandie. Le choix étant fait, nous sommes d'avis que les efforts doivent tendre, dans la mesure des possibilités, à expérimenter, à observer le comportement de ces reines sélectionnées durant plusieurs années, les coups de baguette magique capables de changer brusquement le cours des événements n'existant plus de nos jours, dans ce domaine tout au moins. Nous savons aussi par expérience, qu'en édifiant sur une base solide, la construction acquiert une stabilité remarquable. Certes, nous ne nous faisons aucune illusion sur les revers qui nous attendent, sur un tri, une nouvelle sélection qu'il faudra envisager suivant les régions parce que la loi de l'hérédité est naturelle et qu'elle nous dépasse. Nos agriculteurs eux aussi sélectionnent avec plus de facilité et de certitude leurs troupeaux que l'apiculteur ses colonies et, malgré tout, le résultat est parfois décevant. L'effort continu est donc toujours de mise ; en apiculture spécialement, l'ouvrage doit être constamment remis sur le métier puisque toujours susceptible d'être perfectionné. Ainsi le veut la vie dans tous les domaines.

Sommes-nous des novateurs en cherchant à mettre un peu d'ordre dans nos élevages de reines ? Certainement pas et nos aînés ont eux aussi cherché depuis longtemps la sélection.

Dans ses « Souvenirs apicoles », feu Constant Auberson, décédé en 1953 sauf erreur, donne de très intéressants renseignements

sur sa vie apicole et sur la question des races et de la sélection. Elevé à l'école du maître Edouard Bertrand, ami de son père, il fut dès son jeune âge en contact également avec Ch. Dadant père, célèbre apiculteur français. Entre ce trio de véritables pionniers de l'apiculture, le jeune homme était à bonne école, profitait largement des enseignements des maîtres et s'exprime ainsi en causant des races : « Si tous les apiculteurs voulaient sélectionner leur rucher, toujours élever des reines de leurs meilleures colonies, éviter la naissance des mâles dans les ruches moyennes ou médiocres, quelles raisons s'opposeraient à ce que nous obtenions une race d'abeilles supérieure à une race pure ? Avant l'époque où les abeilles commencent l'élevage des mâles, je supprime toutes les colonies qui ne marchent pas à mon gré ou qui sont mal notées de l'année précédente, je tue les reines et réunis les abeilles à des colonies de bonnes souches. »

C. P. Dadant (qui affirme que pour être concluante une expérience doit être faite avec une vingtaine de colonies) dit quelque part : « Je ne crois pas qu'il existe de doute dans l'esprit de quiconque voudra s'arrêter un moment à cette pensée, que la sélection artificielle faite par l'homme, doit aider à obtenir les résultats de progrès que la nature réalise lentement, par la survivance des êtres les mieux adaptés au milieu où ils se trouvent.

» A moins qu'un premier croisement n'ait produit **des individus de beaucoup supérieurs** aux individus de race pure qui ont fourni ce croisement, je donnerais la préférence à la race pure. **Mon expérience a toujours été défavorable aux métisses.** Avec très peu d'exceptions, tous nos croisements se sont trouvés inférieurs. Dans les cas où un croisement a fourni des abeilles de qualité supérieure, cette qualité s'est trouvée **fugitive, changeante, instable.** »

Nous ne sommes donc pas des novateurs, et les lignes qui précèdent expriment le bon sens et le résultat de laborieuses expériences effectuées au cours de 50-60 ans de pratique apicole par de véritables pionniers de notre apiculture romande. Pourquoi n'en ferions-nous pas notre profit ?

Ce petit groupe d'apiculteurs chevronnés s'est efforcé d'améliorer la situation mais sans grandes chances de succès parce qu'isolé probablement au sein de groupements indifférents trop nombreux. Le bel élan déclenché en Romandie parmi la majorité des éleveurs par le Centre d'élevage sous l'égide de la SAR doit être maintenu. Il appartient aux apiculteurs de soutenir ce mouvement et de s'inspirer en premier lieu des méthodes radicales de sélection par l'élimination des trop nombreuses non-valeurs peuplant nos ruchers.

G. Matthey.